

Recensement 2014 des comités ou groupes de réflexion éthique en Bourgogne/Franche-Comté

Résultats

Cécile Cornet
Chargée de mission Réseau ComEth

Méthode

- Base des établissements sanitaires et médico-sociaux en BFC issue du FINESS
 - Établissements sanitaires, EHPAD et structures hébergeant des personnes handicapées (ayant du personnel médical et/ou paramédical) en Bourgogne et Franche-Comté
 - Non prise en compte des accueils de jour, des services à domicile et des services ambulatoires

- Recensement du 7/01/2014 au 31/01/2014
 - Formulaire en ligne Google Drive® envoyé par e-mail à environ 829 établissements (667 adresses e-mail différentes)

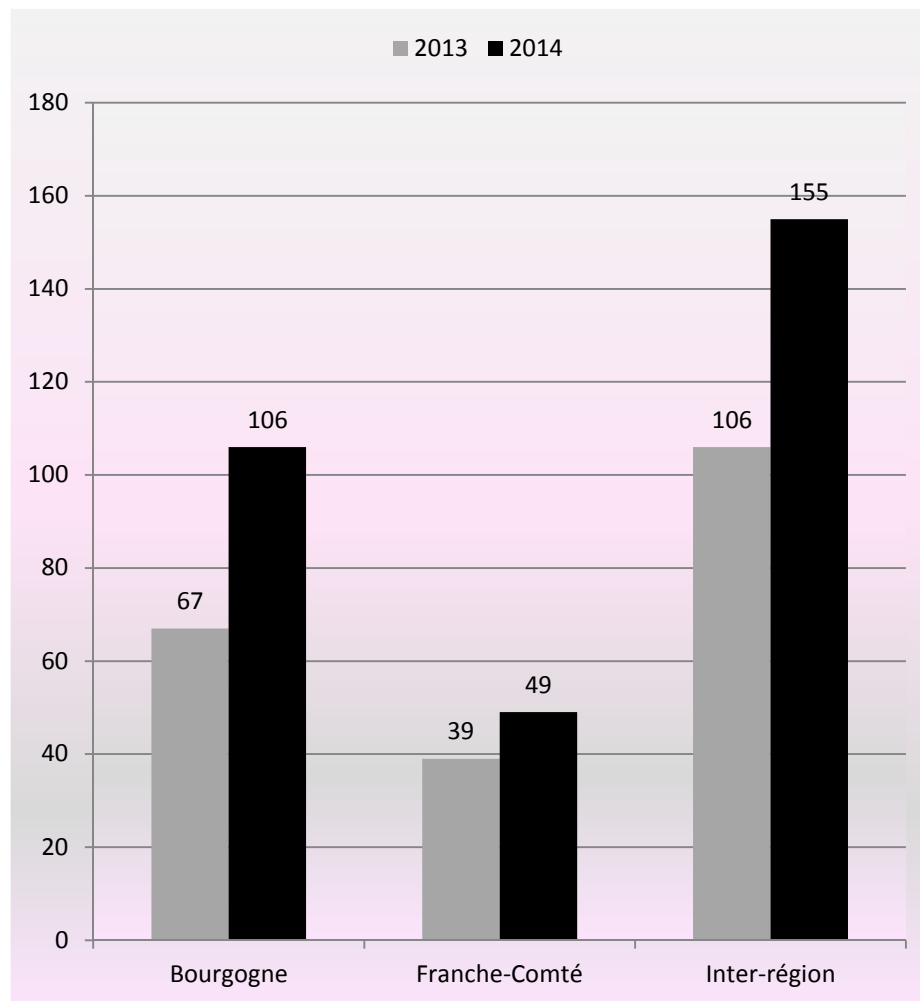
Résultats

- **281** réponses enregistrées:
 - 155 comités d'éthique existants, en cours de création ou en projet recensés
 - 125 établissements ont répondu qu'ils n'avaient pas en leur sein de comité d'éthique ou de projet de création de comité d'éthique.
-

Taux de retour

	Nb d'étab ayant un CE recensé	Nb d'étab n'ayant pas de CE	Total réponse	Nb d'établissement contacté	Taux de retour
Côte-d'Or	78	23	101	155	65%
Nièvre	23	14	37	85	44%
Saône-et-Loire	42	37	79	172	46%
Yonne	38	14	52	119	44%
Bourgogne	181	88	269	531	51%
Doubs	40	16	56	113	50%
Jura	32	14	46	90	51%
Haute-Saône	36	7	43	69	62%
Territoire-de-Belfort	7	8	15	26	58%
Franche-Comté	115	45	160	298	54%
Inter-région	296	133	429	829	52%

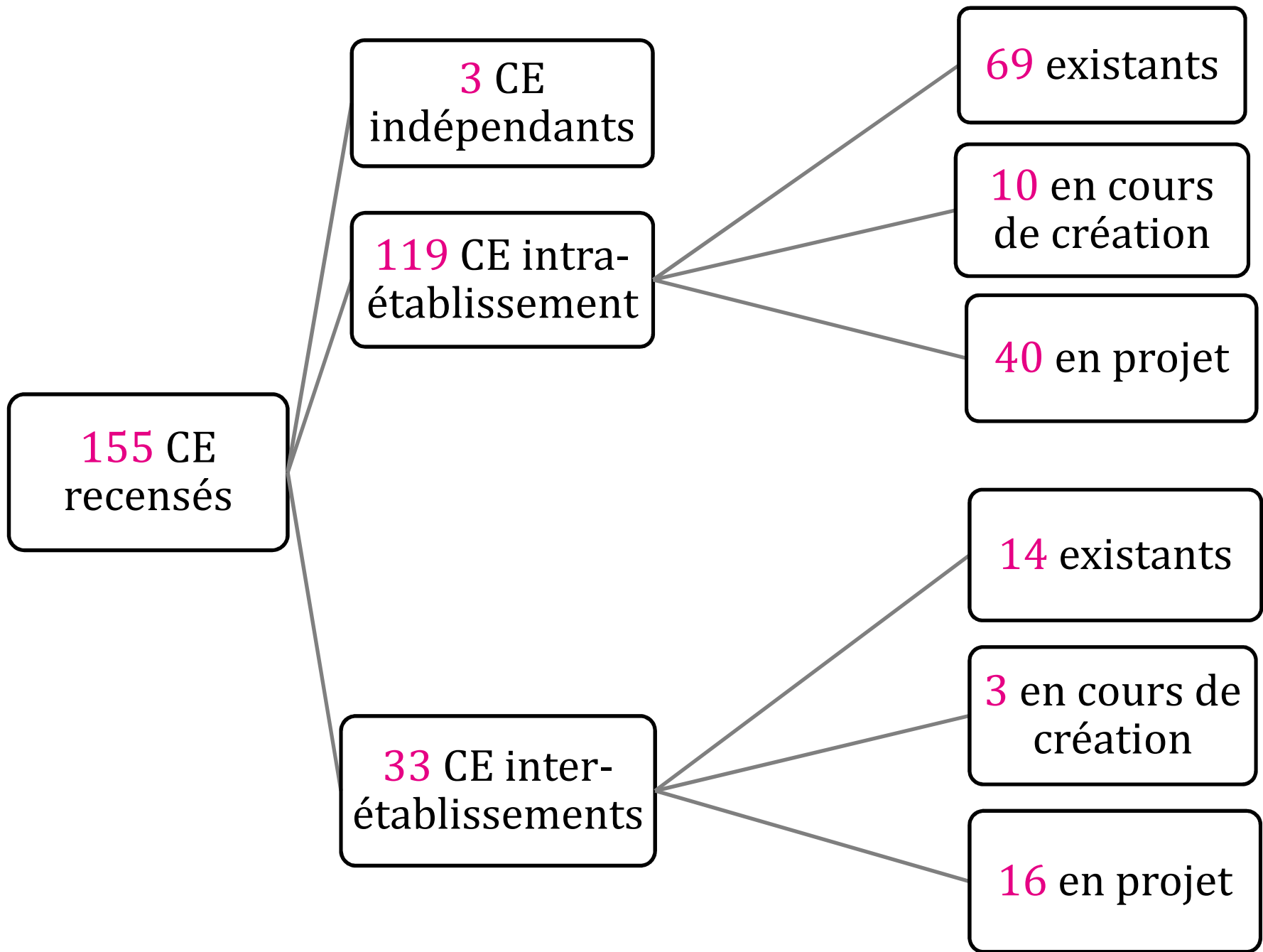
Evolution du nombre de comités d'éthique recensés entre 2013 et 2014



Evolution: +46%

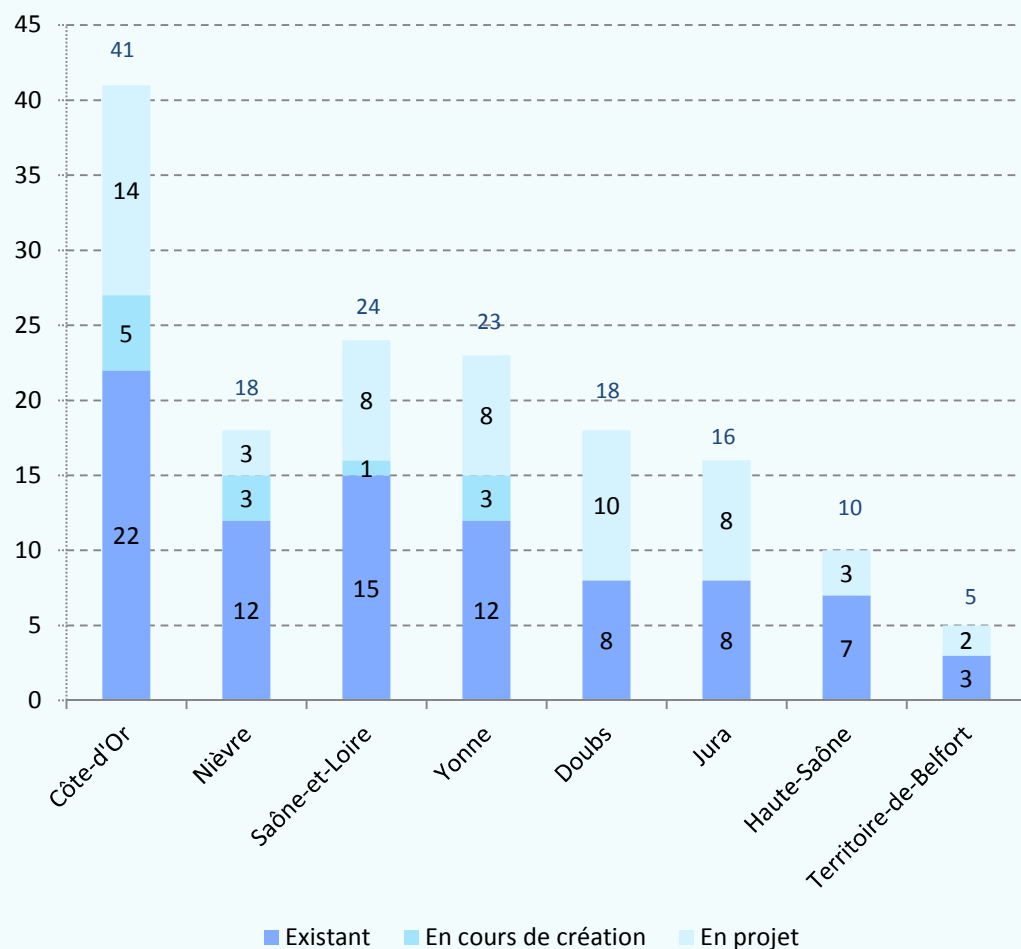
Cette évolution s'explique par :

- Une forte augmentation de création et de projet de création de CE en Bourgogne (+60%)
- Une augmentation du nombre de projet de création de CE en FC (+11 projets)

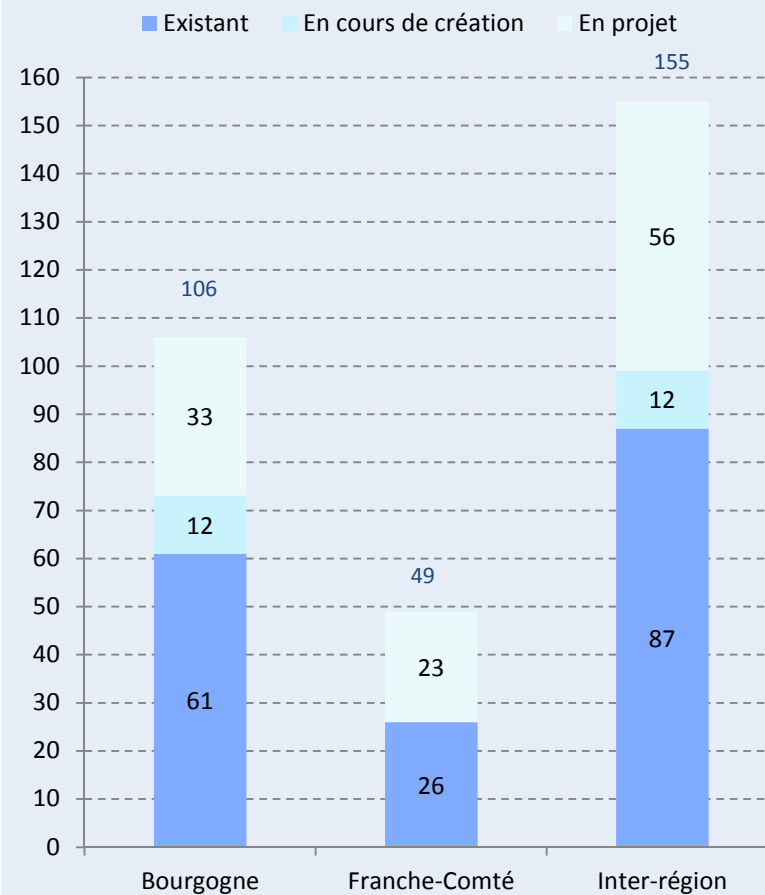


Résultats par département

Comités d'éthique recensés par département

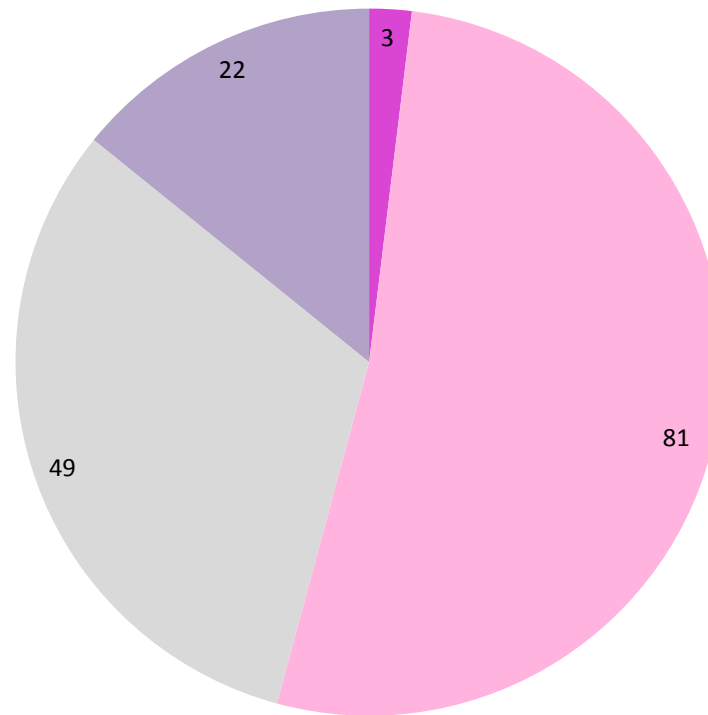


Comités d'éthique recensés en Bourgogne/Franche-Comté



Répartition des CE selon le type d'établissement

Sanitaire/Médico-social



■ Comité indépendant ■ Médico-social ■ Sanitaire ■ Sanitaire et Médico-social

Etablissements n'ayant pas de
comité d'éthique ou groupe de
réflexion éthique

Raisons évoquées

- Manque de ressources nécessaires à l'instauration d'un CE : compétences, moyens humains, temps... ;
 - Pour les structures de petite taille, la mise en place d'un CE est jugée trop lourde à gérer ;
 - D'autres projets sont plus urgents, prioritaires ;
 - Certaines structures n'en ressentent pas le besoin « pas de questions éthiques rencontrées » ;
 - Un comité d'éthique peut être perçu comme « un énième comité pour alimenter une machine administrative stérile en quête de justification » ;
 - Pour les établissements récents, un CE est l'aboutissement d'une démarche qu'ils n'ont pas encore entreprise ;
 - Il existe un comité d'éthique au siège regroupant toutes les structures rattachées.
-

Comment traitent-ils les questions d'ordre éthique ?

- en interne lors de :
 - Réunion d'équipe pluridisciplinaire
 - Comité de pilotage de la démarche qualité
 - Réunion de direction ou réunion du conseil d'administration
 - Temps de transmission, réunion du personnel
 - Conseil de la Vie Sociale ou du Comité de Relation avec les Usagers
 - Réunion collégiale selon loi Léonetti

 - en externe en se référant :
 - aux équipes mobiles de soins palliatifs
 - à des comités d'éthique externes indépendants ou présents dans des établissements de taille plus importante
 - au comité d'éthique du siège de l'organisme (structures appartenant à des groupes)
-

Conclusion

- Difficulté à traiter les données
 - Questionnaire de recensement à améliorer pour affiner les données
 - Importance de l'enquête sur la structuration et le fonctionnement des Comités d'éthique
 - Envisager la prise en compte des services à domicile et des structures d'hébergement non médicalisée (pour PA et PH) ?
-